



PRÉFET
DE LA VENDÉE

PPRL BASSIN DU LAY

PLAN DE PREVENTION
DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES LITTORAUX

Cote de référence 2100

Commune d'ANGLES

Vu pour être annexé
à l'arrêté préfectoral
n°15-D01M85-502
du 30 novembre 2015

Fait à La Roche-Sur-Yon
le 03 novembre 2015

Le Préfet

Jean-Benoît ALBERTINI

Approbation

